

Compte-rendu du CDAS du 16 juin 2016

Approbation du P.V. Du CDAS du 24 mars 2016 :

Oui à l'unanimité.

Renouvellement du mandat de la déléguée des services sociaux du département :

Monsieur Bresson nous confirme la validation du renouvellement du mandat de Delphine Irissarri pour 5 ans par Bercy.

Loyer des bureaux de l'action sociale :

Suite à des négociations, le loyer 2015 est en nette baisse par rapport à 2014.
Il est payé par la DDFIP et les Douanes.

CAL 2015 (Crédit d'actions Locales) :

En baisse de 8000 € par rapport à 2014.
Comme demandé par la direction Générale, le budget « Arbre de Noël » qui constitue 38 % du CAL, a été un peu réduit cette année, grâce aux négociations sur les marchés publics.

Dans les PO, nous avons 2350 retraités et 1062 actifs.

Compte-rendu annuel de l'Assistante Sociale :

Roselyne Gleizes nous a expliqué qu'il n'y aurait pas de statistiques et de compte-rendu cette année, car les assistants sociaux mènent actuellement un mouvement de protestation. Leur barème indemnitaire a été modifié au 1^{er} janvier 2016. Il est défavorable aux assistants sociaux et, le signe d'une nouvelle dégradation de la reconnaissance professionnelle de la filière sociale, au sein de la fonction publique d'état.

Consultations Psy :

En 2015, 24 personnes (enfants, adultes et retraités) ont bénéficié de ces consultations.
Pour 2016, à ce jour, 10 personnes ont déjà consulté.

Nous vous rappelons qu'il suffit de prendre contact avec l'assistante sociale, madame Gleizes, pour obtenir les bons de consultations (maximum 3) sans justification aucune.

La confidentialité est garantie.

Sortie Château de Salses / Loto :

Cette journée concernait les actifs et les retraités. Elle a eu lieu le 5 juin et le bilan est très positif.

Quotient familial :

Pour les sorties du CDAS, il sera tenu compte du QF. Les tarifs seront donc différents en fonction de la situation de chaque agent. Ce dispositif sera mis en place dès la prochaine sortie : Les châteaux cathares.

Restauration collective :

Au précédent CDAS nous avons demandé que les agents concernés par la fermeture du RIE (Escarguel, Arago et Wilson) puissent bénéficier d'un quart d'heure supplémentaire pour aller déjeuner dans les restaurants conventionnés. Cette demande a été refusée catégoriquement par le service RH de Bercy. Nous envisageons de renouveler cette requête en intersyndicale.

Concernant les coupons-repas, ils seront prochainement dématérialisés.

Le coin repas de Thuir est en cours d'équipement.

Le prochain CDAS aura lieu le jeudi 18 octobre 2016.

Vos élus solidaires : Françoise Gonzalez-Vergnes et Florence Gautier
Expert : Franck Humbert